

Les **actus** **du tri** Juillet 2021

Depuis le 1er janvier, les conteneurs pour **les ordures ménagères sont en libre accès**. Nous avons fait ce choix, guidé notamment par une nécessité d'hygiène et de salubrité publique. Cela a permis d'améliorer visiblement la situation sur notre territoire. **Les dépôts sauvages aux pieds des conteneurs sont en nette diminution et l'exportation des déchets dans les territoires voisins s'est arrêtée.**

Un geste de tri toujours au rendez-vous

Depuis plusieurs années, ce geste est acquis pour un grand nombre d'entre vous. Nous constatons que vous êtes toujours au rendez-vous pour recycler vos déchets. Cependant, le centre de tri nous informe régulièrement que des déchets non recyclables sont présents dans les bennes de tri. Or le coût de celui-ci dépend directement de la qualité des déchets collectés dans les bennes. Il est donc primordial de bien respecter les consignes affichées sur celles-ci.

Lavage des bennes de tri et des conteneurs d'ordures ménagères

Afin de rendre agréable votre geste de tri ainsi que pour une meilleure hygiène, nous avons procédé au lavage des bennes et des conteneurs d'ordures ménagères.



Lire la suite...

Déchetterie : les travaux à venir

Nous poursuivons la modernisation de la déchetterie en mettant aux normes la zone de stockage des déchets dangereux (peintures, acides, huiles, batteries...). Une armoire sécurisée et étudiée pour ce type de déchets va être installée conformément à nos obligations réglementaires.

Nous allons également mettre en place une signalétique spécifique à chaque conteneur pour vous guider lors de vos venues.

Comme la plupart des collectivités voisines, nous allons prochainement nous équiper d'un contrôle d'accès afin de s'assurer que ce service soit uniquement utilisé par des particuliers résidant sur notre territoire.

Il vous sera possible d'inscrire plusieurs véhicules par foyer et le nombre de passages annuels ne sera pas limité.

Ce système sera opérationnel à partir du 1^{er} janvier 2022. Nous vous informerons prochainement sur les modalités d'inscription à ce nouveau dispositif.

Autocollant « Stop pub » pour boîtes aux lettres

Chaque année en France, ce sont environ 18 milliards de publicités non sollicitées, soit 800 000 tonnes de papier, qui arrivent dans nos boîtes aux lettres. Cela représente environ 40 kg/an par foyer. Beaucoup de ces publicités ne sont pas lues et encore moins souhaitées. **Nous mettons à votre disposition un autocollant « STOP PUB » à coller sur votre boîte aux lettres.** Ils seront disponibles dans nos locaux, dans vos mairies ainsi qu'à la déchetterie.

N'hésitez pas à les demander



Communauté de Communes de Yenne

133 Chemin de la Curiaz

73170 Yenne

Tél. **+33 4 79 36 90 76**

Horaires :

Lundi	08:30-12:30
Mardi	08:30-12:30
Mercredi	08:30-12:30
Jeudi	08:30-12:30
Vendredi	08:30-12:30